

PAVANT



Les vœux du Maire

Au seuil de ce nouvel an je présente mes meilleurs vœux de bonheur santé et prospérité à toutes les Pavanaises et tous les Pavanais.

2003 a vu la fin des travaux des bâtiments de la Ferme.

L'inauguration officielle a été célébrée fin avril en présence de deux ministres et de très nombreuses personnalités du département et de la Région. Tous se sont accordés pour reconnaître que le travail réalisé par notre commune avait été remarquable.

Grâce à de nombreuses subventions et à une gestion saine de son budget, notre village a pu financer la totalité des travaux et des matériels sans augmenter ses impôts.

Aujourd'hui Pavant possède un centre socio culturel et touristique de premier plan avec le nouveau Foyer Rural flambant neuf qui possède désormais tout ce qu'il faut pour organiser des activités multiples et variées pour ses adhérents, avec le Pigeonnier où les artistes peuvent se produire et exposer leurs œuvres entre le 1^{er} avril et le 31 octobre.

Les très nombreux visiteurs qui sont déjà venus à Pavant apprécient unanimement le site dans lequel ils découvrent avec plaisir le son et lumière, les sculptures, la Fontaine et l'aménagement paysager de la cour.

Et que dire du Restaurant scolaire ? sinon qu'il permet tous les midis à une trentaine d'enfants de l'école de prendre ses repas dans un cadre magnifique, dans les meilleures conditions de confort et de bien-être.

2003 a vu aussi la construction d'un nouvel abri de car sur la place de la Mairie. Les autres travaux programmés cette même année seront réalisés dans les mois qui viennent.

En 2004, un nouveau grand projet verra le jour ; il consistera à aménager une nouvelle station d'épuration ; celle qui fonctionne actuellement date de 1965, elle ne correspond plus aux normes, elle coûte très cher en fonctionnement et elle pollue. Donc la commune est dans l'obligation de la changer. Dépense importante en perspective mais que nous essaierons de répartir sur plusieurs années pour limiter notre imposition.

Voilà, encore bonne et heureuse année pour notre commune et meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le Maire, André MOULINS



Inauguration des Bâtiments de la Ferme, le 26 avril 2003

de gauche à droite

M. DAUDIGNY, Président du Conseil Général de l'Aisne

M. LARANGOT, Vice Président du Conseil Régional de Picardie

M. DIVONNE LA FOREST, Sous Préfet de Château-Thierry

M. DUTREIL, Secrétaire d'Etat à l'Artisanat aux P.M.E.

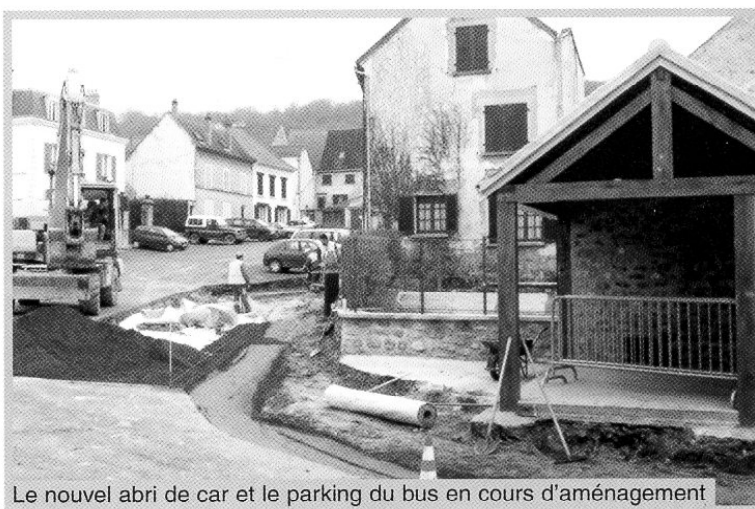
M. GARDE, Député de l'Aisne

M. COPÉ, Porte parole du Gouvernement

M. GIROD, Sénateur, Président des Maires de l'Aisne

M. MOULINS, Maire de Pavant

C'est Léa GRATIOT qui porte le panier des ciseaux



Le nouvel abri de car et le parking du bus en cours d'aménagement

bonne année

Les grands *travaux et dépenses* 2003



- Fin des travaux du Restaurant scolaire
- Plantations et équipements dans la cour de Ferme
- Aménagement d'un Arborétum avec clôture et plantations
- Constructions d'un abri-bus avec installation d'un arrêt de car
- Mise en place d'une main courante au stade
- Equipement en matériels de tous les bâtiments de la Ferme (Pigeonnier, WC publics, Restaurant scolaire, Foyer Rural)



Les autres *activités et dépenses* communales 2003

- Installation de nouvelles vannes sur le réseau d'eau
- Pose d'un poteau incendie, Route de Nogent
- Achat de plusieurs parcelles "aux Domaines"
- Entretien de tous les circuits de promenade et de tous les espaces verts communaux
- Fleurissement annuel de la commune
- Concours des maisons fleuries à la belle saison et des maisons illuminées pour Noël
- Remise en état de tous les panneaux lumineux installés pour les Fêtes
- Renforcement de la sécurité à la Station de pompage et au réservoir d'eau
- Financement de jouets, goûters, piscine, voyage pour les scolaires
- Achat de 4 armoires renforcées pour protéger les ordinateurs et le matériel informatique de l'Ecole
- Remplacement de l'ordinateur de la Mairie
- Achat de matériel de voirie
- Automatisation de l'éclairage du Pigeonnier et de la Fontaine
- Remplacement du photocopieur de l'Ecole

Principaux *travaux* prévus en 2004

- Installation de volets roulants électriques à l'Ecole
- Extension de l'Eclairage public place du 14 juillet 1789
- Etudes pour la future Station d'épuration
- Achat de parcelles
- Sécurisation du vestiaire des Footballeurs (clôture et portail)
- Changement de la sono communale
- Installation d'un pluvial dans la future voie longeant le chemin piétonnier
- Installation d'une alarme au réservoir d'eau

travaux déjà programmés en 2003

Etat Civil de l'année 2003

Ceux qui sont nés

9 janvier 2003	Orianne AUTOMME
3 juin 2003	Julian Jean-Claude GORIN
13 juin 2003	Gwenaël Antoine CARADONNA
25 juin 2003	Nelson DOS SANTOS SOARES
15 juillet 2003	Baptiste Gabriel HAUTECŒUR
13 août 2003	Franck Jean Gilles KLEIN
31 octobre 2003	Marvin Rhohan VISWANATH

Ceux qui sont morts

27 janvier 2003	André Pierre Alphonse BOITHEAUVILLE
9 mai 2003	Léon Eugène André MAUGARD
22 juillet 2003	Martine Josée CHIBOUST, épouse DEBARGUE
5 août 2003	Georges MASSOULIER
13 septembre 2003	Jean GAUFICHON

Ceux qui se sont mariés

7 juin 2003	Michel PRÉTAT et Anne-Sophie BILHAUD
28 juin 2003	Stéphane DELINOTTE et Marie-France SZKUTA
13 septembre 2003	Fabrice BOCAHUT et Fleur Prisca GELMINI

Nouvelles en vrac

Depuis le 1^{er} janvier 2004 les nouveaux tarifs de l'eau et de l'assainissement sont les suivants

A- L'EAU

Pour les particuliers de 0 à 100 m ³	0,56 € le m ³
Pour les particuliers + de 100 m ³	0,53 € le m ³
Location du compteur	68 €
Droit de branchement	100 €
Compteur détérioré par le gel	120 €
Avance sur consommation (récupérable)	160 €

B- ASSAINISSEMENT

Taxe fixe annuelle	99 €
Redevance d'assainissement	0,41 € le m ³

- Les réseaux d'eau et d'assainissement sont gérés par la commune
- Un compteur doit être protégé et facile d'accès. En générale le garde champêtre relève les compteurs au mois de juin.
- Un compteur est automatiquement changé quand le logement ou la maison dont il dépend change de propriétaire ou de locataire.
- Selon les dernières analyses de la DDASS, l'eau distribuée dans la commune est de très bonne qualité.
- Attention ! L'EAU des FONTAINES est déclarée non potable car elle ne correspond pas aux normes européennes pour la qualité de l'eau.
- Si vous constatez une baisse importante de pression à votre robinet signalez-le le plus rapidement possible à la mairie ou à un responsable de la commune ou à un conseiller municipal de votre quartier.
- Il arrive parfois que nous soyons victimes de cassures de canalisations ou de vannes. Sachez que

tout est mis en œuvre pour que les réparations soient faites le plus rapidement possible; soit par les ouvriers communaux s'ils ont le matériel pour, soit par une compagnie privée comme la CGE ou la SAUR si la cassure est importante.

- Attention ! Les quelques mauvais payeurs de l'eau ou de l'assainissement signalés par la perception de Charly-sur-Marne, s'exposent à des coupures d'eau sans préavis et à des poursuites.
- L'enquête réalisée en 2003 sur le gaz a donné les résultats suivants : 300 habitations concernées, 146 réponses parvenues en Mairie, 23 contre et 123 pour.
Des démarches vont donc être entreprises pour que le village puisse bénéficier de cette énergie dans les prochaines années.
- Pour l'usine T.M.P.E., dangereuse pour l'environnement et pour les habitants de la commune, aux dernières nouvelles, l'Etat vient de débloquer une partie des fonds qui serviront à la remise en état

des lieux. Monsieur DUTREIL ministre des petites et moyennes entreprises suit cette affaire de très près. Attendons la suite !...

- En 2003 c'est Madame Viviane GREINER, domiciliée dans le clos des Forges qui a remporté le concours des Maisons fleuries. Félicitations à cette brillante lauréate.
- Bravo à tous les nombreux administrés qui cette année ont décoré et illuminé leur maison pour les fêtes de fin d'année. Félicitations à M. MONNIER Christian demeurant rue Bruneau prolongée classé 1^{er} du concours communal pour le splendide travail réalisé.
- Le sapin de Noël communal installé dans la cour de la ferme a été offert par M. et M^{me} PRETAT, rue de l'Eglise; quant au sapin du "Noël des enfants" il a été offert par M^{me} LAFOLIE rue Bruneau prolongée. Vifs remerciements à ces généreux donateurs.
- Le Restaurant scolaire qui fonctionne depuis le 2 septembre 2003 accueille en moyenne 30 enfants par jour.
Cette année le carnet de 10 tickets de repas non dissociable vaut 32,50 €
- En 2003, le Conseil Municipal a voté et mis en place début septembre une convention avec toutes les associations qui utilisent un local communal pour leurs activités.
C'est le cas du Comité des Fêtes, de l'A.C.J.M., du Club Saint-Bald 3^e âge, de la Bibliothèque Pierre MATHIAS et de l'A.S. Pavant.
Toutes ont approuvé et signé cette convention.
Seul le Foyer Rural et sans raison valable, l'a refusée pour le local qui vient d'être spécialement aménagé pour lui dans les bâtiments de la Ferme.
De ce fait cette association prive ses adhérents depuis 4 mois de toutes les activités subvention-

nées par la commune qu'elle devait mettre en place dans ce local et pour lesquelles le matériel avait été acheté.

- Si vous êtes Artiste (Peintre, Sculpteur, Fabricants d'objets...) et que vous désirez exposer vos œuvres dans le Pigeonnier, adressez vous en Mairie.
- Avant d'entreprendre des travaux dans votre maison, renseignez-vous d'abord en Mairie ou à la Direction Départementale de l'Équipement à Château-Thierry. Le plan d'occupation des sols de la commune qui impose des règles d'Urbanisme très strictes ne peut être transgressé.
Vous éviterez ainsi des refus de permis de construire, des ennuis administratifs et du temps perdu.
- **Les impôts communaux**
En 2003 ils n'ont pas été relevés, leurs taux sont restés identiques à ceux de 2002.
Si vous avez constaté une augmentation malgré cela c'est que votre maison a été reclassée ou que ses bases d'imposition ont été relevées, pour mille et une raison, par le service des impôts selon des critères réglementaires sur lesquels la commune ne peut avoir aucune influence.
Par contre, vous avez tous constaté, que l'Etat avait relevé d'autorité toutes les bases et que certaines impositions comme celles de l'intercommunalité, du département et des ordures ménagères coûtaient de plus en plus cher. Là encore la commune n'y peut rien.

A compter du 1^{er} février 2004, le secrétariat de Mairie sera ouvert

Les lundis, jeudis et vendredi de 16 à 18 h,

Le mardi de 14h30 à 16h30,

Le samedi de 10h à 12h

Les *Echos* *Echos*

La Vie de nos sociétés

L'A.C.J.M.

Le Club des Jeunes du Mercredi a accueilli cette année encore une vingtaine d'enfants qui se retrouvent chaque mercredi après-midi à la Salle du Clos Monsieur.

Ces Jeunes conjuguent leur dynamisme et leur motivation pour participer activement, par exemple, à la fête de Château-Thierry et à celle de Pavant, pour animer l'Arbre de Noël de leur village, ou encore intervenir dans leur entourage.

Par l'intermédiaire de ce bulletin d'information, nous remercions la Municipalité pour son soutien, le Comité des Fêtes pour sa collaboration, tous nos bénévoles et participants.

L'année 2003 a tourné sa dernière page. Vient alors le temps des vœux. **Nous adressons donc à toutes et à tous nos souhaits les meilleurs pour les douze nouveaux mois à venir.**

la Présidente, Christiane AUBRY



L'A.C.J.M. aux Fêtes à Jean

L'A.S. Pavant Football



L'Equipe des vétérans au grand complet

Un petit bilan des compétitions 2002/2003

L'équipe Senior de l'A.S. Pavant a fini avant-dernière de son groupe ce qui la relègue en 3^e Division, elle redémarre cette saison 2003/2004 avec de jeunes joueurs motivés ce qui porte ses fruits puisqu'elle est à la 1^{ère} place à la mi-saison.

Les vétérans ont fait une très belle saison avec une 3^e place en championnat mais surtout une demi-finale de coupe de l'Aisne.

En jeunes les moins de 13 ans ont continué leur excellent parcours qui dure depuis plusieurs saisons.

En espérant vous voir de plus en plus nombreux autour du stade où une superbe main-courante vient d'être installée.
Pour cette nouvelle année veuillez recevoir nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Président, Bruno FAVIER

Le Cercle des Anciens de Pavant souhaite à tous "Les Pavaniers en Pavanais" une très bonne et heureuse année.

Le Cercle vous a annoncé par courrier, qu'une tombola exceptionnelle était lancée pour Noël. La somme récoltée devant être partagée entre toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, sous forme de bons à prendre chez notre bou-cher. Ce qui rend service à tous. Chacune et chacun ont eu un bon de 7 euros.

Au cours de l'année l'inscription se fait en mars, à l'Assemblée Générale sur convocation, suivie d'un goûter.

Les gagnantes de la tombola sont les suivantes.

n° 112 - gagne un clown : Madame FERET, 40, rue Jean de La Fontaine PAVANT

n° 294 - gagne une montre femme : Madame DELOL, 16, rue Jean de La Fontaine PAVANT

La Présidente, Claudie PRÉVOT

Le Cercle des Anciens de Pavant

Foyer Rural

Fort d'environ 140 adhérents, le Foyer rural de Pavant participe activement à la vie du village. Ceux-ci peuvent faire du roller (rappelez-vous les écossais roulants à la fête de la Saint-Bald), du tennis de table, du V.T.T., du fitness et du step, de la randonnée

(balades de 2 heures ou d'une journée, demandez le programme) ou aller chanter à la chorale. Sur demande, les sections photo, basket ou patrimoine peuvent les accueillir. Un fascicule reprenant la liste des activités et leurs horaires est à votre disposition à la mairie ou à la bibliothèque.

2004 sera encore une année riche en événements. Outre notre participation à la fête Saint-Bald et au Téléthon, nous préparons la brocante (dernier dimanche d'avril) et le Festival "Côté Chœurs" des 12 et 13 juin avec cette année 4 nouvelles chorales. Une rencontre inter foyers ruraux au niveaux du roller est prévue et un déplacement chez nos amis d'Hirschhorn en Allemagne pour le tennis de table.

2004 verra aussi la naissance d'une nouvelle section concernant "l'activité manuelle pour les enfants" (début de l'activité, lieu, horaires et conditions d'inscription prochainement) et d'un site internet.

En attendant et au nom de tous ses membres, le foyer rural vous présente tous ses vœux de bonheur et de santé pour l'année qui débute.
L'équipe du Foyer Rural



Les Randonneurs sur le circuit de la Dhuys

La Société de Chasse

La Société de Chasse vous présente ses meilleurs vœux pour 2004.

Randonneur Sécurité : Toute personne se déplaçant sur les chemins, lorsque vous verrez des pancartes marquées jour de chasse, tir à balle, manifestez-vous en appelant, si vous devez passer ou dévier votre trajet.

Nous avons entretenu un grand nombre de chemins avec tracteur et girobroyeur.

Sur le territoire de la commune nous avons enlevé toutes les épaves de voiture, 6 au total avec l'aide de la Commune.

Nous espérons renouveler notre effort pour cette année.

le Président, Hervé PRÉTAT



Après la partie de Chasse, le réconfort

Bibliothèque rurale Pierre Mathias



Atelier lecture à la bibliothèque

Il y a quinze ans, la bibliothèque ouvrait dans le petit bureau de la salle du clos Monsieur avec 500 ouvrages sur les rayons. En 1997, nous intégrions le local dans la cour de l'école. Aujourd'hui, la bibliothèque peut vous proposer 8900 livres, des documents audio et vidéo. L'équipe de bénévoles qui anime la bibliothèque, suit des formations régulières et vous offre toute l'année, en dehors de l'accueil régulier des heures d'ouverture, des expositions, des ateliers pour les plus jeunes, des animations "Contes" et autres activités. L'année 2004 verra à Pavant, le concours d'orthographe organisé par "Lire et Découvrir dans le canton de Charly", ainsi qu'une exposition sur les peintres "Matisse et Quentin de la Tour". Nous accueillerons aussi, avec le concours de la commune et de la bibliothèque départementale, le samedi 3 avril 2004 en soirée un conteur canadien.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations mises à jour

régulièrement sur le site Internet de la Bibliothèque : <http://monsie.wanadoo.fr/bibliothequedepavant>

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2004 et de bonnes lectures à nos côtés.

Martine PLONQUET, Responsable de la bibliothèque

L'association des Anciens Combattants

2003 a vu la disparition de plusieurs des amis qui nous soutiennent dans notre action. Nous présentons à leurs proches le témoignage de notre sympathie attristée.

Notre drapeau a accompagné lors de leurs obsèques les Anciens Combattants du canton particulièrement Bernard MARQUIS président de Nogent-l'Artaud-Romeny avec qui nous collaborons depuis quelques temps.

A ce sujet, je rappelle que les titulaires de la carte du Combattant ou du T.R.N. (Titre de Reconnaissance de la Nation) ont droit le moment venu au Drap Tricolore et au Drapeau. Encore faut-il que la famille en fasse la demande. Le T.R.N. peut-être attribué sur demande aux personnes ayant servi à titre militaire ou civil (Défense Passive, Croix-Rouge) pendant 90 jours sur un territoire en guerre quelque soit le conflit. Me contacter si intéressé.

L'année 2004 sera marquée par de nombreux anniversaires souvent douloureux : 90^e de la 1^{ère} Bataille de la Marne que Pavant a subie du 3 au 9 septembre 1914, 60^e des débarquements de Normandie et de Provence préludes à la Libération du Territoire et à la victoire finale sur le nazisme, 50^e de la bataille de Diên Biên Phu et de la fin de la terrible guerre d'Indochine, 50^e également de la Toussaint rouge qui a marqué le début du drame Algérien. Foyer Rural et Bibliothèque voudraient réaliser une exposition pour le 11 novembre. Les personnes qui disposent de photographies des Morts pour la France de 14-18 pourraient nous les confier pour faire revivre nos Anciens dans la mémoire collective. Nous disposons déjà des fiches de l'Armée les concernant que nous tenons à la disposition des leurs.

Nous remercions tous ceux qui nous aident, tous ceux qui assistent aux cérémonies du Souvenir, les enseignants et écoliers présents, nos petits vendeurs de Bleuets particulièrement les trois qui ont chanté la Marseillaise le 8 mai.

Nous vous présentons nos vœux de Sécurité intérieure et de Paix extérieure.

Le Président, G. PARISY





Les participants au repas annuel

Le Club Saint-Bald du 3^e Age

En 2003 il a fêté son vingt-huitième anniversaire.

C'est le Club qui réunit toutes celles et tous ceux qui ont plus de 60 ans ou qui sont retraités. Les activités qu'il propose gratuitement sont les suivantes.

● Un repas dansant annuel. En 2004 celui-ci aura lieu le samedi 17 janvier à 12h30. Si vous désirez y assister faites vous inscrire le plus vite possible. Les nouveaux seront les bienvenus.

● Des séances de jeux de société (Manille, Belote, Dominos etc...) organisées tous les vendredis après-midi au Clos Monsieur dans une ambiance très chaleureuse.

● Un goûter offert le dernier mercredi de chaque mois dans la Salle du Clos des Forges, agrémenté d'un loto bien sympathique.

● Une sortie aux beaux jours pour assister à un repas spectacle et pour visiter un lieu touristique de la Région. En 2003 le Club Saint-Bald s'est rendu au "Moulin de Sannois", ancienne résidence de Claude François et a visité une grande verrerie après un excellent repas dansant.

En 2004 les projets sont variés mais non encore arrêtés.

● Un thé dansant de temps en temps.

Le Club Saint-Bald avec ses papys et ses mamys participe beaucoup à la vie des autres sociétés de la commune. Cela lui permet d'éviter l'isolement de tisser des liens d'amitié avec tout le monde. La réussite des actions entreprises auxquelles il participe sont un peu sa récompense. Le Club vieillit certes mais il se porte toujours aussi bien grâce à l'aide matérielle et financière que beaucoup lui apportent pour le faire vivre. Je remercie infiniment toutes celles et tous ceux qui achètent ses calendriers ou ses cartes de membres honoraires et qui mettent tout en œuvre pour que les membres du Club ne se sentent pas seuls mais au contraire entourés et choyés. Le Club que j'ai l'honneur de présider n'organise pas de vente d'enveloppes ou de tickets de tombola. Il n'exige aucun droit d'inscription pour celles et ceux qui désirent en faire partie. Cela signifie que chacun de ses membres peut, s'il le désire, participer pleinement à toutes les activités proposées et profiter ainsi de la subvention que la commune accorde au Club tous les ans.

Je souhaite à toutes les mamys, à tous les papys à tous les habitants du village une bonne et heureuse année 2004.

Le Président, Henri VALLET



Le Président et la Vice Présidente du Club

Echos Echos



La Fanfare de Chézy-sur-Marne

En 2003 les spectateurs furent encore très nombreux au rendez-vous. Ils apprécèrent beaucoup, le magnifique feu d'artifice du samedi soir, un des plus beaux que nous ayons vu à Pavant, le remarquable défilé du Dimanche après-midi avec ses nombreuses formations musicales renommées (Chézy en Fête) qui ont offert un spectacle de qualité.

Le beau temps aidant je pense que tout le monde a passé un excellent Week-End à cette occasion.

Le Comité des Fêtes est composé de quelques bonnes volontés et bénévoles sérieux qui recherchent tout au long de l'année les moyens financiers nécessaires pour organiser la Fête Patronale.

C'est tout d'abord le Loto organisé tous les ans. En 2004 il aura lieu le samedi 20 mars et il faut déjà retenir ses places! Ensuite c'est la recherche de la publicité pour le programme de la Fête, puis la vente des confettis, des enveloppes et des programmes le jour de la Fête Patronale et enfin la vente des cartes de membres honoraires auprès de la population.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui lui réservent un excellent accueil qui l'aident dans sa tâche, qui l'encouragent et qui lui procurent ce qu'il faut pour financer la Fête Patronale.

Je souhaite que 2004 soit une très bonne année pour notre association et que la Fête Patronale de la Saint-Bald soit encore une très grande réussite ; nous y travaillons déjà.

Meilleurs vœux de bonheur, joie et prospérité à tous les Pavanais.

Le Président, H. PRETAT

Le Comité des Fêtes

C'est l'Association qui est chargée principalement tous les ans de préparer et de présenter à toutes et à tous la Fête Patronale du Village.

Cette Fête n'a fait que s'étoffer et s'embellir au fil des années et elle est devenue aujourd'hui une des plus grandes Fête de la Région.